

ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Équité salariale et femmes minoritaires – Encore plus de chemin à faire

Ottawa, 8 mars 2021 – En cette journée internationale des droits des femmes, l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) exige des autorités gouvernementales qu'elles en fassent davantage pour régler les iniquités salariales qui affligent les femmes, particulièrement celles qui vivent avec plusieurs identités minoritaires (immigrantes, racialisées, francophones, LGBTQ2E+, etc.).

« Au Canada, de façon générale, les femmes gagnent encore 24 % de moins que les hommes pour des emplois de valeur égale. Quand on fait la comparaison pour les femmes racialisées, l'écart se creuse énormément, atteignant 40 % ! Les femmes autochtones sont dans une situation encore plus précaire, gagnant 43 % de moins que les hommes. Pour un pays qui se diversifie de plus en plus et qui veut attirer de nouveaux arrivants et de nouvelles arrivantes, c'est inadmissible », lance Lily Crist, présidente de l'AFFC.

Une grande activité virtuelle rassemblera aujourd'hui des gens de tous les coins du pays qui veulent signifier à leurs gouvernements qu'il est plus que temps de légiférer pour enrayer l'iniquité salariale pour toutes. L'AFFC invite les gens à bouger en participant à son activité *En 2021, on bouge pour l'équité salariale !* Elle a par ailleurs distribué plus de 800 tuques aux femmes de partout au pays pour marquer l'évènement et favoriser une prise de conscience collective sur l'enjeu.

L'AFFC et ses organisations membres sont très engagées depuis des années dans la lutte pour faire reconnaître le droit des femmes à l'équité salariale. Des campagnes de sensibilisation, de revendication et d'éducation sur le sujet font partie de leurs activités annuelles. L'AFFC aborde systématiquement le sujet lors de ses rencontres avec différents représentants du gouvernement fédéral puisque ces derniers, comme leurs collègues provinciaux et territoriaux, peuvent prendre des mesures et adopter des lois pour faire respecter l'équité salariale.

« Les droits des femmes ont très peu évolué depuis 20 ans. Et ça n'est pas par manque de travail de la part d'organismes comme le nôtre et de l'ensemble des féministes. Les discours parlent de droits des femmes et de mesures, mais les actions manquent. En ce 8 mars, nous appelons tous les gouvernements, tous les élu.e.s et les décideur.e.s de tous les secteurs à passer de la parole aux actes. Si 2020 nous a appris quelque chose, c'est que les femmes tiennent la société canadienne à bout de bras. 2021 devrait amener de grands changements pour les femmes au pays. Nous serons là pour le rappeler à tout le monde, et s'il le faut, forcer ces changements », conclut Lily Crist.

– 30 –

L'AFFC défend les droits de 1,326 million de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle est vouée à la sensibilisation et la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones dans leur communauté et leur droit de vivre et s'épanouir pleinement en français.

Source :

Alexandra Lafontaine, agente de communications et aux relations publiques
Alliance des femmes de la francophonie canadienne
info@affc.ca